

-----o-----
OFFICE RIZ SEGOU



BP : 94, Tél. 21 32 03 26
Fax : 21 32 04 57 Ségou
Email : officeriz@yahoo.fr

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----o-----

AMI N°001/ORS DU 27 Mai 2025

Services de consultants pour la prestation des études topographique et hydrologique du casier de Famana dans le complexe de Tamani dans la zone d'intervention de l'Office Riz Ségou, Exercice 2025

I. CONTEXTE

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement de l'Irrigation au Mali dont l'un des volets les plus importants est de constituer l'extension et la consolidation des aménagements hydroagricoles de la zone Office Riz de Ségou. Le projet d'aménagement hydro - agricole de la plaine de Famana s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'extension des terres irriguées de la zone Office Riz Ségou avec l'appui du gouvernement du Mali. Par ailleurs, dans le cadre du programme d'aménagement de l'Etat (PGA), l'Office Riz Ségou (ORS) est engagée dans une dynamique de promotion de reconversion de submersion contrôlée en maîtrise totale de l'eau. Cette stratégie vise à assurer la sécurité alimentaire et le développement des exportations à travers les filières du riz dont les avantages comparatifs sont élevés, la réduction de la pauvreté à travers la diversification des productions vivrières, la lutte contre la désertification et le développement de l'élevage. C'est dans ce contexte que la Direction de l'Office Riz Ségou prévoit les études topographiques et une analyse hydrologique et hydraulique pour la mise en place d'un schéma hydraulique de mise en eau et le Plan GIRE de la plaine de Famana.

L'Office Riz Ségou a obtenu des fonds du BSI, afin de financer, les études d'extension et de reconversion en maîtrise totale de ses casiers et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la réalisation des études topographique et hydrologique du casier de Famana dans la zone d'intervention de l'Office riz Ségou.

II. OBJET DE LA MISSION :

L'objet de cette mission est la réalisation d'une étude topographique afin d'effectuer une analyse hydrologique et hydraulique pour l'élaboration d'un schéma hydraulique de mise en eau de la plaine de Famana.

III. Conditions de participation

1. L'Office Riz Ségou invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables,

disponibilité et qualifications nécessaires parmi son personnel ou son réseau d'experts, moyens humains et financiers, etc.).

2. Critères de présélection :

- **Critère 1** : Inscription au registre de commerce ;
- **Critère 2** : Avoir le quitus fiscal en cours de validité à la date de dépôt de la réponse à l'AMI ;
- **Critère 3** : Au moins deux (02) expériences similaires en terme de montant et d'envergure au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) dans les études d'aménagement hydroagricoles attestées par les pages de gardes et de signatures des contrats et les attestations de bonne fin d'exécution ;
- L'Acte de constitution de groupement (le cas échéant).

3. La durée prévisionnelle d'exécution du marché est de deux (02) mois.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de l'article 22 conflit d'intérêts du Code des Marchés Publics (décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015) sont applicables. Les bureaux d'études pourront s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives et se constituer en groupement (le groupement doit être solidaire).

5. L'Office Riz Ségou établira, sur la base des réponses au présent appel de manifestation d'intérêt, une liste restreinte de bureaux qui seront invités à soumissionner. La sélection finale se fera sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition en accord avec les procédures édictées dans le Code des marchés de la République du Mali ci-dessus référencé.

6. La langue de soumission des dossiers est le français.

7. Les Bureaux d'Etudes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessous de 8 h 00mn à 16 h 00mn :

Direction Générale de l'Office Riz Ségou à l'adresse suivante aux bureaux du chef de la Division Administrative et Financière (DAF) et du chef de la Division Aménagement Infrastructures Rurales (DAIR) : Tel. : 21 320 326, email : waramelle2009@yahoo.fr / soumailaballo3011@yahoo.fr.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées avec la mention « **Services de consultants pour la prestation des études topographique et hydrologique du casier de Famana dans le complexe de Tamani dans la zone d'intervention de l'Office Riz Ségou, Exercice 2025** » au plus tard le **10 juin 2025 à 09 heures 30 minutes**, à l'adresse ci-dessous :

Office Riz Ségou

BP : 94, Tél. 21 32 03 26, Fax : 21 32 04 57 Ségou

Email : officeriz@yahoo.fr

Ampliations :

DAF
DAIR

